



BULLETIN TRIMESTRIEL

AVRIL 2004

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SOISSONS



Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

4, rue de la Congrégation, 02200 Soissons

Téléphone répondeur fax : 03.23.59.32.36

C.C.P. PARIS 5.331-56.Y

Site Internet : www.sahs.soissons.org - e-mail : contact@sahs.soissons.org

*Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F de l'Aisne
le 25.9.1996*

SOMMAIRE

**En couverture : statue d'Alphonse Paillet
avocat soissonnais, inaugurée dans la
cour de l'hôtel de ville en 1863, enlevée
en 1942 pour la récupération des
métaux.**

**En dernière de couverture : sceau de la
commune de Soissons en 1228.**

3 - activités pour le deuxième trimestre

4 - informations diverses.

**5 - notre assemblée générale du 25
janvier 2004.**

**12 - la guerre des farines en 1775
dans le Soissonnais, par Julien
Sapori, le 25 janvier 2004.**

**14 - les maires de Soissons, de la
Révolution à 1900, par
Mme Jeanne Dufour, le 22 février
2004.**

**Bulletin conçu
et réalisé par nos soins
Dépôt légal avril 2004
Tirage : 215 exemplaires**

NOS

ACTIVITES

POUR LE

DEUXIEME

TRIMESTRE 2004

- **dimanche 18 avril**, à **15 heures** au centre culturel de Soissons, conférence de René Verquin sur le désastre sanitaire de l'attaque du Chemin des Dames, 16 - 18 avril 1917.



- **dimanche 2 mai**, rendez-vous devant le **château de Vic-sur-Aisne** à 15 heures. M. Francis Eck présentera et commentera son livre « *il était une fois des châteaux dans l'Aisne* » où, par le texte et par l'image, il évoque ce que furent plus de 200 châteaux et belles demeures avant leur destruction au XX^e siècle. C'est la résurrection d'un patrimoine disparu qui s'achèvera dans son deuxième tome à paraître ce mois de mai. Cette évocation sera suivie par la visite commentée du château de Vic.
- **dimanche 13 juin** : traditionnelle journée pique-nique dans la forêt de Saint-Gobain. Déplacement en voitures particulières. Rendez-vous à 10 heures devant la ferme de Cerny-les-Bucy (*ne pas confondre avec Bucy-les-Cerny !*) selon le plan présenté dans les informations générales. Après la tour de Cerny, les points de visite seront les suivants : l'abbaye de Saint Nicolas aux bois, le prieuré du Tortoir, les galeries de l'ancien château médiéval de St Gobain, l'église de Septvaux, le château de Chailvet et l'église de Chivy-les-Etouvelles.

Pour nos rencontres de fin d'année, nous avons retenu les dates suivantes :

- *conférence au centre culturel le 17 octobre,*
- *colloque 14-18 en novembre,*
- *conférence-dîner le vendredi 10 décembre.*

NOS ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 25 JANVIER 2004

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Après ses vœux à l'assistance, le Président explique les raisons de la tenue de cette réunion au siège de la communauté d'agglomération du Soissonnais. La principale, c'est qu'il faut vivre avec notre époque. Il y a une communauté d'agglomération qui s'est mise en place depuis déjà quelques années qui va prendre de plus en plus de pouvoir dans l'avenir. Nous avons 150 ans d'existence, et même un peu plus, mais ce n'est pas une raison pour rester dans un fonctionnement un peu archaïque. La communauté d'agglomération nous permet de nous faire connaître ou tout au moins de montrer notre volonté d'avoir une activité au sein des nouvelles structures. Il y a une raison secondaire qui sera évoquée tout à l'heure, c'est une raison d'économie puisque le nouveau dispositif à Soissons fait que le centre culturel est payant.

Le programme de notre assemblée générale est assez lourd puisqu'on a un rapport d'activité, un rapport financier, une modification des statuts, des élections et, pendant le dépouillement des bulletins de vote, une conférence de M. Julien Saponi sur la guerre des farines de 1775 dans l'Aisne. Et puis, petite surprise, Mme Saponi, dont le livre sur Rose Bertin, ministre des modes de Marie-Antoinette, a déjà été annoncé et qui ne sortira en librairie qu'en mars, est venue avec quelques exemplaires de son ouvrage. Il sera donc possible de l'acquérir tout à l'heure, avec la dédicace en prime ; ce sera la cerise sur le gâteau au moment du champagne.

Le Président passe la parole à Mme Marie-Claude Fournier, représentant la municipalité de Soissons.

Mme Fournier se déclare très heureuse de nous rencontrer aujourd'hui et de voir que la Société historique est en pleine vitalité puisque nous sommes très nombreux. Elle poursuit : *De Soissons, vous êtes venus à Cuffies, c'est un petit peu plus loin mais vous auriez pu, comme je viens de le dire à votre Président, rester à Soissons. Nous avons amélioré les salles du centre culturel, nous avons construit deux ascenseurs et tout cela a un coût mais il est entendu que toute association a droit à la gratuité de la salle pour son assemblée générale annuelle. Donc, sachez-le. J'imagine que la perspective de Cuffies puisse vous réjouir mais vous êtes néanmoins une association jusqu'à maintenant soissonnaise. Nous sommes aussi dans une logique d'agglomération et il est bien évident que la communauté d'agglomération, dont je salue au passage le vice-président, est sûrement très heureuse de vous accueillir.*

Le Président remarque que si la gratuité de salle est acquise pour l'assemblée générale des associations, le message n'est pas encore passé au niveau du centre culturel.

La communauté d'agglomération qui nous accueille est représentée aujourd'hui par M. Grégoire, vice-président, représentant le président Jean-Marie Paulin actuellement en vacances. *Inutile de vous dire, déclare-t-il, combien nous sommes heureux de vous accueillir sur ce territoire de l'agglomération, qui est votre territoire, et il est bien évident que si la ville de Soissons est dans l'agglomération, la Société historique de Soissons y est aussi de plein droit. Nous nous sommes déjà rencontrés, M. Le Président, pour évoquer d'autres choses ; je peux vous dire aujourd'hui que ces autres choses dont vous évoquerez peut-être quelques aspects un peu plus tard, ont d'ores et déjà un écho au niveau de l'agglomération. Je ne doute pas que la suite qui y sera donnée vous satisfasse. J'ai vu aussi sur votre programme que vous alliez évoquer la guerre des farines de 1775. Cela m'aurait bien intéressé mais je ne peux malheureusement pas rester pendant toute la durée de votre réunion. Je vais donc vous souhaiter une excellente assemblée générale en vous présentant mes meilleurs vœux pour votre société.*

Rapport d'activité de l'année 2003

26 janvier : assemblée générale annuelle suivie d'une conférence de M. Guy Marival, directeur de la revue *Graines d'histoire*, sur un thème bien local : la situation de Soissons en 1940-43 devenue la dernière ville de l'Aisne avant la « zone interdite ».

23 février : conférence de Mme Sheila Bonde et de M. Clarke Maine, professeurs d'histoire aux U.S.A. sur l'archéologie à St Jean des Vignes après vingt années de fouilles.

23 mars : les mutins de 1917, martyrs ou héros ? Une conférence de notre Président pour évoquer les différents types de mutineries ayant affecté l'armée française en mai/juin 1917 dans l'Aisne.

27 avril : présentation par Mme Jeannine Vercollier de « l'architecture des églises de nos villages » pour la période XI^e - XIII^e siècles, avec une vidéo-projection d'images choisies aux alentours de Soissons

17 mai : avec la Société historique moderne et contemporaine de Compiègne, visite dans l'Oise des villages de Chelles (l'église, les restes du palais et le lavoir) et de Saint-Etienne-Roilaye (l'église et la ferme où les survivants de l'escadron de Gironde se réfugièrent).

15 juin : journée pique-nique dans le Tardenois, au sud de Fismes, avec visite, entre autres, des églises de St Gilles et de Courville, du village et de l'église d'Arcy-le-Ponsart, Forzy et son ancien château, l'église d'Anthenay et ses deux tours, vestiges de son château.

17 et 18 septembre : comme nous le faisons depuis deux ou trois ans maintenant : ouverture de notre bibliothèque durant ces deux journées. Nous avons eu cette année quatre vingt visiteurs. Cela peut paraître peu mais c'est beaucoup compte tenu de l'exiguïté de nos locaux et c'est l'occasion de rencontrer des gens qui n'osent pas venir nous voir car ils s'imaginent que nous sommes une grande société dans laquelle on ne peut pas rentrer facilement.

19 octobre : MM. Patrice Cheval et Philippe Lafargue, membres de l'association « les hussards de Lasalle », présentent la médecine militaire sous le 1^{er} Empire et évoquent certaines pratiques médicales avec l'aide d'instruments d'époque. M. Patrice Cheval est un adjudant-chef du Service historique de l'armée de terre qui est spécialiste de cette époque ; c'est lui qui avait été envoyé à Vilnius lors de la découverte d'un charnier pour identifier les restes d'uniformes et dire s'il s'agissait bien de soldats de l'Empire.

25 octobre : avec l'association « Défi patrimoine » dirigée par M. Christian Corvisier, visite des églises de Bruyères et Montbérault, Vorges, Nouvion-le-Vineux, et des anciennes propriétés viticoles nichées dans les coteaux au sud de la ville de Laon dites « vendangeoirs ».

15 novembre : avec la Société historique moderne et contemporaine de Compiègne, visite à Paris de « la butte Montmartre à travers ses cimetières » : cimetières Saint-Pierre, Saint-Vincent et du Nord dit de Montmartre.

Effectuer des visites avec d'autres associations, c'est une formule qui semble intéressante car elle permet d'établir de nouveaux liens, de mieux se connaître et de varier nos centres d'intérêt.

28 novembre : conférence-dîner au cours de laquelle Mme Michèle Saponi a évoqué le passage de Marie-Antoinette à Soissons en 1770 et les fêtes qui furent données en son honneur pendant trois jours.

29 novembre : présentation autour d'une coupe de champagne, des ouvrages publiés récemment par nos sociétaires :

- *Rose Bertin*, de Michèle Saponi,
- *Les émeutes de Constantine et Constantine au loin*, de Robert Attal,
- *Le silence de Dieu*, de Julien Saponi.

14 décembre : conférence sur les artistes camoufleurs qui mirent en place une technique de dissimulation et de protection pendant la première guerre mondiale, par Mme Cécile Coutin, conservateur en chef du patrimoine à la Bibliothèque nationale.

La bibliothèque – Notre emploi-jeune – Internet

Notre bibliothèque est importante puisqu'elle comprend environ 12.000 ouvrages. Cette bibliothèque était restée dans l'ombre pendant longtemps jusqu'à ce qu'un inventaire soit entrepris par

MM. Meyssirel et Perdereau qui ont dépoussiéré tous les livres et analysé leur contenu sur des fiches papier. Il y a un an maintenant, nous avons pu obtenir l'un des derniers «emploi-jeune» que nous partageons par moitié avec l'association Soissonnais 14-18 et cela nous a permis de rentrer sur informatique la totalité de nos ouvrages et de les mettre sur Internet, ce qui rend notre bibliothèque accessible de l'extérieur. Notre site Internet a été modifié pour accepter cet accueil et c'est M. Morineau qui en a été l'artisan. Cela devrait nous attirer des adhésions ou, en tout cas, des consultations du site qui se traduisent parfois par des échanges d'informations ou des demandes de photocopies, ce qui n'est pas négligeable pour nos finances.

Cet emploi-jeune est le deuxième, le précédent ayant dû abandonner faute de pouvoir mener de front le travail qu'on lui proposait et la poursuite de ses études. Ce second emploi-jeune, qui continue également ses études nous a fait un travail énorme depuis le mois de juin pour achever la mise sur informatique des milliers de fiches manuscrites.

Pour expliciter cette mise sur Internet, le Président projette à l'écran la page d'accueil du site et commente les différents menus proposés.

Cette bibliothèque, avec ses manuscrits notamment des XII^e-XIII^e siècles, est à l'étroit dans nos locaux ; nous cherchons à lui donner un avenir, à la rendre accessible au public car laisser des livres enfermés, ça ne sert à rien. Nous avons donc pensé qu'avec la communauté d'agglomération qui se met en place, il y aurait peut-être des possibilités de créer quelque chose d'un peu ambitieux, un centre de documentation par exemple qui permettrait au public d'accéder à nos richesses en y associant les généalogistes qui ont aussi un problème de place et qui font un énorme travail d'inventaire sur les registres d'état civil. Il y a des fonds qui pourraient rejoindre ce centre, par exemple le fonds Bernard Ancien qui depuis 15 ans attend qu'on s'occupe de lui. Il y a donc là un potentiel culturellement intéressant car il y a de plus en plus de gens qui s'intéressent au patrimoine, à l'histoire. On le voit, par exemple, avec les nombreuses personnes qui viennent nous voir pour faire des travaux sur l'histoire de leur village, ou bien ce professeur d'université italien qui se déplace chez nous pour faire des recherches sur Buffenoir et le général Foy ou encore la Direction des affaires culturelles qui sait que nous avons des ouvrages qui ne sont pas faciles à trouver.

Le chemin des Dames

Le Président fait part de l'action entreprise auprès de la DDE, en association avec Soissonnais 14-18 à l'occasion des travaux sur la RN 2 entre Soissons et Laon. Il y a eu un certain nombre de choses qui ont été détruites ou une dévalorisation des monuments. Les deux Présidents se sont mobilisés pour écrire au Préfet, obtenir des rendez-vous avec la DDE et enfin signer une convention pour le conseil de la DDE sur tout ce qui concerne les ouvrages enterrés 14-18 et la mise en valeur des monuments du Chemin des Dames.

Prévisions d'activité pour l'année 2004

Ce jour, c'est M. Julien Saponi qui va évoquer la guerre des farines en 1775.

Le 22 février, Mme Jeanne Dufour nous parlera des maires de Soissons. C'est un travail qu'elle a entrepris depuis plusieurs années et qui va depuis les origines jusqu'à nos jours.

Le 7 mars, M. Jean-Claude Burlet reviendra sur une fusillade dont il a été témoin lors de la libération de Soissons et la destruction de la gare fin décembre 1944.

Le 18 avril, M. René Verquin évoquera l'aspect sanitaire de l'attaque du chemin des Dames le 16 avril 1917.

Le 16 mai, M. Francis Eck nous fera part de ses recherches sur les châteaux disparus dans le département avec son livre *«Il était une fois des châteaux dans l'Aisne»*. La réunion se tiendra au château de Vic-sur-Aisne.

Le 13 juin sera notre journée pique-nique dans la forêt de Saint-Gobain.

Enfin, le colloque sur la guerre 14-18 organisé par la Fédération des sociétés d'histoire de l'Aisne aura lieu les 12, 13 et 14 novembre à Craonne puis à Soissons, la troisième journée étant consacrée à des visites. Il réunira des universitaires et des historiens locaux pour débattre sur les combattants, les civils et sur l'Aisne, département en guerre. Il participera à marquer la place de l'Aisne dans ce conflit, comme le fait la Somme et la ville de Verdun.

Les effectifs

Notre Société compte 172 cotisants mais, en fait, rassemble environ 280 membres puisque la cotisation est valable pour un couple ; ce n'est pas négligeable si l'on tient compte de la taille de la ville de Soissons. C'est un chiffre en légère augmentation depuis l'année dernière ce qui signifie que les nouvelles inscriptions ont dépassé les départs volontaires et les décès dont nous avons parlé dans nos bulletins trimestriels : Maurice Bailleux, Louis Bourdon, Gaston Véry, un de nos plus anciens, et notre ancienne présidente, Mme Cordonnier pour laquelle nous nous préoccupons du devenir de ses archives.

Les donations

Tous les ans, des adhérents nous donnent des livres, il y en a plus d'une quinzaine cette année comme cela est dit dans notre dernier bulletin trimestriel ; qu'ils en soient remerciés. Mais cette année, nous avons eu deux donations importantes : les archives de M. Jean Bobin, essentiellement des dossiers de travail et des photographies, et la bibliothèque de M. Urbain dont des manuscrits de soldats, l'un de la Révolution, l'autre de l'Empire. Tous ces ouvrages viennent enrichir notre patrimoine.

La fondation du patrimoine

La participation de 1 € 50 pour la fondation du patrimoine qui apparaîtra encore cette année sur notre appel de cotisation aide à la restauration du patrimoine de proximité. Le Président présente à l'écran quelques réalisations locales subventionnées par la Fondation, entre autres le lavoir de Quincy-Basse, une grange vers Montcornet, une autre à Courmelles, le moulin de Chacrise.



Il ressort de ce rapport que tout marche relativement bien, mais s'il en est ainsi c'est parce qu'il y a des gens qui se démènent, qui font en sorte que ça tourne bien. Et le Président de poursuivre : *je crois que l'on a la chance d'avoir une sorte de complémentarité entre tous les membres du Bureau où chacun a trouvé son rôle sans qu'on ait à monter une organisation pour déterminer la place de chacun. Je voudrais remercier tous ceux qui travaillent dans l'ombre : M. Perdereau qui a un œil vigilant sur nos archives et qui, grâce aussi à ses relations, nous permet de récupérer des ouvrages ou même des archives. M. Meyssirel qui, sans faire de bruit, analyse patiemment la bibliothèque et la garde en bon ordre. M. Verquin qui s'occupe de l'intendance pour notre fonctionnement : location de salles, de cars, de restaurant, le transport du matériel selon nos lieux de réunions. M. Calais qui fait le bulletin depuis la collecte des articles jusqu'à la mise en page. Et bien sûr, notre trésorière, Mme Damas. M. Levieil, est trésorier adjoint mais surtout notre commissaire aux comptes. Et les autres membres du Bureau : M. Attal, Mme Dufour, Mme Vercollier qui nous apportent leurs connaissances pour nos conférences et nos sorties. Merci à ces membres du Bureau sans qui on ne pourrait pas fonctionner.*

Rapport financier

Le compte d'exploitation est bénéficiaire cette année, peut être parce qu'on a rien publié. Mme Damas donne le détail pour quelques postes dont le libellé imposé par le plan comptable ne facilite pas la compréhension : par exemple «fournitures de bureau» comprend le bulletin trimestriel, «frais colloques et séminaires» inclus notre conférence-dîner et le congrès de la Fédération, etc. Un poste appelle une explication du Président : celui de «dotations-charges d'exploitation» qui est une provision pour la numérisation des annales du diocèse de Soissons. En effet, dans les livres que nous a donnés la famille de M. Urbain, figurent les dix volumes de ces annales, une œuvre rarissime, quasi introuvable. Ces dix volumes ayant une couverture en mauvais état, nous n'avons pas hésité à les massicoter pour les faire numériser à moindre coût et enregistrer sur CD-Rom avec une fonction traitement de texte pour pallier l'absence de table des matières ; nous le proposerons ensuite à la vente. D'ores et déjà, quelques adhérents expriment leur intérêt.

Le bilan, présenté aussi à l'écran, peut sembler hermétique puisque on y fait entrer les avoirs, les amortissements immobiliers, etc. ; le Président explique pourquoi notre bibliothèque y est valorisée pour 1 F, sa valeur réelle, si tant est qu'elle est estimable, le fausserait complètement.

Il ressort des chiffres présentés que, pour l'essentiel, nos bénéficiaires sont venus des Mémoires n° 2 grâce aux subventions spécifiques exceptionnelles qui nous ont été accordées par la ville de Soissons, le Conseil général, la DRAC, le Crédit du Nord. La conclusion est qu'il nous faudra mettre en chantier un troisième volume si l'on veut maintenir la bonne santé de nos finances. Par ailleurs, il n'est pas non plus inintéressant pour Soissons d'avoir une publication qui parle des choses anciennes de la ville. A propos de subvention, Mme Fournier fait remarquer que la subvention de la ville est de 1.525 € et non pas de 5.000 F. Une discussion s'engage alors pour l'éclaircir sur la présentation des différents documents comptables : le compte d'exploitation où la subvention de la ville figure bien pour 1.525 €, le bilan de nos Mémoires n° 2 où la subvention exceptionnelle de la ville apparaît pour 5.000 F et notre demande de subvention pour 2004 établie en septembre dernier qui est une prévision où il n'a pu être tenu compte de subventions aléatoires liées spécifiquement à une publication puisque non encore reçues à cette date-là.

En douze ans, si on fait la comparaison avec la subvention qui est restée la même et qu'on y ajoute la location de salle, cela représente aujourd'hui, en francs constants, une baisse de revenus de 44 %. Alors, pourquoi on y arrivons-nous malgré cela ? Par plus de rigueur dans la gestion des cotisations, par une augmentation du nombre des adhérents, par la vente de livres, par la fourniture de photocopies aux chercheurs qui nous consultent et aussi la pratique de mécénat avec des entreprises pour équiper notre bibliothèque d'une passerelle de sécurité, pour nous fournir notre vidéo-projecteur et quelques équipements de bureau. Et puis nos publications qui, si elles demandent beaucoup d'énergie, permettent de se faire un petit bénéfice. Sur cette stagnation de la subvention municipale, Mme Fournier, choquée par le chiffre de 44 %, fait remarquer que notre association est logée, chauffée et éclairée gratuitement depuis toujours, ce à quoi le Président relève que c'est le cas pour de nombreuses autres associations soissonnaises. Néanmoins, Mme Fournier se dit ennuyée par ce chiffre et, avec une intention positive, le fera vérifier par les services comptables de la mairie et nous en communiquera les conclusions.

Ces explications fournies, le rapport financier est adopté.

Remarque humoristique d'un adhérent : la ville de Soissons fait un très bon placement en nous donnant des subventions puisque, à échéance peut-être, elle récupérera le tout ; c'est une bonne affaire tant sur le plan moral que psychologique et financier !

Montant de la cotisation pour 2004

Elle est à 22 € depuis 1999, plus, facultativement, 1 € 50 pour la fondation du patrimoine. Nous souhaitons la porter à 24 €. Il nous faudra maintenant, et on le regrette, payer les salles du Centre culturel et ce supplément de 2 € couvrira à peine cette nouvelle charge. Nos finances sont saines mais il ne faut pas attendre d'avoir des problèmes pour chercher à renflouer les caisses. Bien sûr, on a un bas de laine, un capital qui remonte à plusieurs années, plus de vingt ans, un héritage du passé ; si un jour on déménageait pour des locaux mieux adaptés, on serait bien comptant de pouvoir trouver là de l'argent à mettre dans la nouvelle structure.

Le nouveau montant de la cotisation est adopté à main levée.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

La modification des statuts

Ces modifications sont légères et la projection à l'écran explique bien ce qui a été dit dans notre bulletin trimestriel. La première concerne les buts de la Société dont le libellé de l'article 1^{er} remonte au moins à la déclaration de la Société lors de la loi de 1901. Il s'agit d'une adaptation aux réalités

d'aujourd'hui. En effet, lorsqu'une association manifeste son intention de s'impliquer dans un problème extérieur, ses statuts sont bien souvent regardés de très près pour s'assurer qu'elle n'outrepasse pas son rôle, soit parce qu'elle sortirait de la zone géographique d'intervention définie par les-dits statuts, soit parce que le sujet n'apparaîtrait pas de sa compétence eu égard au but qu'elle déclare s'être assigné. La modification proposée précisera donc mieux la zone géographique de nos interventions et, dans son deuxième alinéa, mettra plus nettement en évidence la notion de sauvegarde du patrimoine.

Nouvel article 1^{er} : La société embrasse dans ses travaux tout le pays anciennement désigné sous le nom de Valois, d'Orçois, de Tardenois, de Soissonnais, de Laonnois, de Thiérache, de Vermandois dont une grande partie compose aujourd'hui le département de l'Aisne et une autre les départements de l'Oise et de la Marne.

Elle a pour but de rechercher et d'étudier le PATRIMOINE sous toutes ses formes que la religion, l'histoire, la littérature, les sciences et les arts ont laissé dans ces contrées. Elle veille à leur SAUVEGARDE et à leur VALORISATION. Elle s'occupe de rassembler tous les faits qui concernent l'histoire littéraire, religieuse, militaire, scientifique et industrielle de notre pays, comme aussi tout ce qui concerne l'agriculture, la géologie et l'industrie de la région, ainsi que tout ce qui est relatif aux coutumes, usages, croyances, légendes.

Cet article 1^{er} amène une réaction de M. Alain Arnaud, membre de notre société mais également président de la société historique de Villers-Cotterêts, sur l'aire géographique d'activité qui va rester aux autres sociétés historiques du département si celle de Soissons englobe leurs territoires. Il interroge : la Société historique de Soissons a-t-elle vocation à couvrir tout le département ? Le Président le rassure, il ne s'agit pas de zones de responsabilité mais d'études éventuelles ; l'histoire est à tout le monde et rien n'empêche une autre société de s'occuper d'un sujet soissonnais. A l'inverse, nous avons des documents, soit des livres, soit des archives qui concernent d'autres régions que le Soissonnais et nous avons l'exemple actuel de deux personnes de Chauny qui sont venues nous interroger sur un village proche de La Fère. Fallait-il leur dire non, ce n'est pas notre circonscription ? Si un jour on nous remet un manuscrit ou un livre ancien sur une région éloignée de Soissons, on fera une recherche, au besoin avec l'aide de la société locale. Et puis, s'il en est besoin, la Fédération est là pour harmoniser les tâches.

Pour l'article 25, il s'agit simplement de rectifier le destinataire de nos livres et archives en cas de dissolution de la société prévu à l'alinéa 2, la bibliothèque municipale n'étant pas une entité. Toutefois après intervention de MM. Kneppert et Perdereau, il est convenu de préciser que cette remise est faite pour sa bibliothèque.

Nouvel article XXV : Les livres et archives seront remis à la Ville de Soissons, à l'usage de sa bibliothèque ; elle pourra aussi recevoir le reliquat de l'actif après le paiement des dettes et des frais de liquidation.

La modification du règlement intérieur

Enfin, pour l'article 2, 1^{er} alinéa du règlement intérieur, la modification concerne la composition du bureau pour porter de 3 à 5 le nombre de membres qui peuvent l'assister à seule fin de ne pas se priver d'autres compétences qui peuvent être utiles à la société.

Nouveau 1^{er} alinéa de l'article 2 : Sa composition telle que définie par l'article IV (des statuts) peut être complétée par des adjoints aux différentes tâches qu'il prévoit, ainsi que par des membres dont le nombre n'excédera pas cinq.

Ces deux personnes sont : M. Alain Morineau qui est devenu notre informaticien et nous apportera son savoir dans cette spécialité, et M. Rémi Hébert qui est un chercheur.

Le Président propose de voter à bulletins secrets, mais avec un bulletin unique pour ne pas charger la procédure, à la fois pour le renouvellement du Bureau avec l'adjonction de deux nouveaux membres et pour l'approbation de la modification des statuts, le désaccord éventuel sur ce dernier point étant à noter sur le bulletin.

Résultat du vote

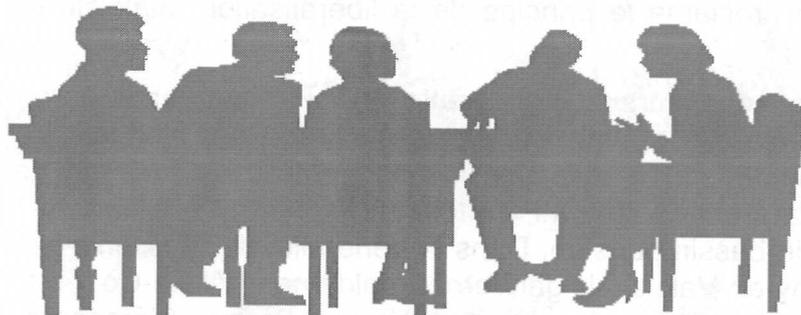
- adhérents au 31.12.03 :	172
- quorum : $172/2 =$	86
- pouvoirs reçus :	51
- votants	52
dont :	
- pour les statuts et le bureau	50
- contre	2
- suffrages favorables pour les statuts et le bureau	101
- majorité : $(\text{pouvoirs}+\text{votants})/2+1 =$	51

La nouvelle composition du Bureau pour l'année 2004 est donc la suivante :

Président :	M. Denis ROLLAND
Vice-présidents :	MM. Robert ATTAL Maurice PERDEREAU René VERQUIN
Trésorière :	Mme Madeleine DAMAS
Trésorier adjoint :	M. Lucien LEVIEL
Secrétaire :	M. Georges CALAIS
Bibliothécaire :	M. Pierre MEYSSIREL
Archiviste :	M. Maurice PERDEREAU
Membres :	Mmes Jeanne DUFOUR Jeannine VERCOLLIER MM. Rémi HEBERT Alain MORINEAU

Après la séance de dédicaces de Mme Michèle Saporì pour *Rose Bertin* et la conférence de M. Julien Saporì sur la guerre des farines dans l'Aisne en 1775 dont un résumé est repris par ailleurs, l'après-midi s'est achevée amicalement autour d'une coupe de champagne.

Georges CALAIS.



LA GUERRE DES FARINES EN 1775 DANS LE SOISSONNAIS

(conférence de M. Julien Sapori le 25 janvier 2004)

Marc Bloch disait que l'historien pose au passé les questions du présent. L'étude des émeutes qui secouèrent en avril/mai 1775 une grande partie de la France, et plus particulièrement le Soissonnais, est un véritable miroir dans lequel se reflètent d'innombrables questions d'actualité.

Certes, de nos jours le pain n'est plus l'aliment essentiel d'une grande partie de la population comme cela était le cas au XVIII^e siècle, mais dans un grand nombre de pays du tiers monde, aujourd'hui encore, une grande partie du budget familial est voué à l'achat d'un petit nombre de denrées alimentaires de base. C'est le cas de l'Afrique du Nord où les gouvernements, confrontés au risque permanent d'une explosion sociale provoquée par la famine, ont mis sur pied une politique de subventions publiques aux produits de première nécessité. Les tentatives faites de revenir à une certaine « vérité des prix » en phase avec le credo libéral prôné notamment par le Fonds monétaire international, a provoqué dans un passé récent des émeutes considérables. Ce fut le cas au Caire, les 18 et 19 janvier 1977, à la suite d'une augmentation du prix du riz de 16 %, à Casablanca en juin 1981 en réaction à une augmentation de la farine de l'ordre de 40 % et encore en Tunisie en décembre 1983 et janvier 1984 après que le prix du « gros pain » ait doublé en l'espace de quelques jours. Dans tous ces cas de figure, une population misérable investit sans organisation ni préméditation l'espace public, réclamant de la part des pouvoirs publics le renoncement à une politique considérée à la fois comme dangereusement nouvelle et immorale.

Sous l'Ancien Régime, une antique tradition considérait également que le roi et son gouvernement avaient une fonction nourricière de premier ordre. De ce fait, une législation extrêmement contraignante avait été mise en place au cours des siècles, imposant non seulement le principe de la vente des blés sur les marchés mais réglementant également leur stockage et leur circulation, notamment autour de la capitale. Mais, à la fin du XVIII^e siècle, ce système était en panne et ne parvenait plus ni à assurer une augmentation de la productivité ni à garantir les secours indispensables à la population la plus misérable lors des disettes qui sévissaient régulièrement dans le royaume. Le réformer, c'était prendre des risques considérables que Turgot, nommé en 1774 contrôleur des finances par Louis XVI, assumait avec courage mais peut être sans les ménagements indispensables. C'est ainsi que le 13 septembre 1774, un arrêté du Conseil d'Etat du roi proclama le principe de la libéralisation totale du commerce des grains et farines.

Fort malheureusement, cette décision intervenait après une récolte médiocre. Le trafic des blés désorganisé et les esprits inquiets, il n'en fallait pas davantage pour que les prix commencent à grimper, faisant craindre une disette générale. Les premières émeutes éclatèrent le 27 avril à Stors et gagnèrent rapidement Versailles et Paris puis l'ensemble du bassin parisien. Dans la généralité de Soissons, les incidents débutèrent le 3 mai à Crépy-en-Valois ; ils gagneront rapidement Villers-Cotterêts, Dammartin-en-Goële, Nanteuil-le-Haudouin, La Ferté-Milon, Noyon, Braine, Blérancourt, Fère-en-Tardenois et même Soissons.

La répression, dirigée par l'intendant de Soissons, s'inspirait du principe décrit par Tocqueville et qui caractérisait toute la pratique judiciaire de l'Ancien Régime : « une

règle rigide, une pratique molle ». Au niveau du principe, un édit du roi du 5 mai 1775 prévoyait que les émeutiers seraient jugés prévôtalement mais, au niveau de la pratique, les condamnations à mort furent fort rares. Toutes les pistes visant à accréditer un prétendu « complot de famine » aboutirent à des impasses et, avant la fin de l'année 1775, la totalité des personnes incarcérées à la Bastille retrouvèrent leur liberté.

Dans le Soissonnais, deux meneurs ayant participé à l'émeute de Cuiry-Housse, furent condamnés à mort et exécutés. Par contre, un doute persiste concernant le bilan de la répression du 10 mai à La Fère. Faisant confiance à un unique témoignage postérieur aux faits de plusieurs dizaines d'années, les historiens locaux firent état, au XIX^e siècle, de deux exécutions capitales qui, au demeurant, paraissent relever davantage de la légende que de la réalité.

Finalement, la guerre des farines fut la répétition générale de 1789. Effectivement, lors de la Révolution, nous retrouverons les émeutiers harcelant les grilles du château de Versailles, la bourgeoisie se constituant en Garde nationale pour faire face à la Grande peur, mais également la crainte permanente d'un complot visant à affamer le peuple. Même la loi dite « du Maximum » de 1793 nous rappelle que la motivation principale des émeutiers en 1775 consistait à vouloir imposer une « taxation » du pain, c'est à dire un prix rendant cette incontournable denrée accessible à l'ensemble de la population.

Julien Saponi.



Les maires de Soissons de la Révolution à 1900

(conférence de Mme Jeanne Dufour du 22 février 2004)

Au début du XII^e siècle, villes et villages étaient sous la domination d'un seigneur ou, parfois, d'un évêque.

Très tôt, les habitants des bourgs - les bourgeois - réclamèrent le droit d'administrer leur cité. C'est sous le règne de Louis VI le Gros que Soissons obtint sa charte de commune. Cette charte royale ayant disparu, on n'en connaît pas la date exacte : vers 1116 selon Bourgin auteur d'un livre sur la commune de Soissons. Respectée par Louis VII le Jeune, cette charte fut confirmée par Philippe Auguste en 1181. La commune devait être administrée par un maire élu, 12 jurés et 2 procureurs qui formaient le « corps de ville ». Elle avait le droit de posséder une bannière, un sceau et une grosse cloche placée en haut du beffroi.

La commune avait des droits de petite et moyenne justice, de police et des pouvoirs économiques.

En butte à l'hostilité de l'évêque, du chapitre et des congrégations religieuses qui lui intentaient procès sur procès - que souvent elle perdait - la commune, complètement ruinée, dut faire appel au Roi.

En 1325, Charles IV le Bel abolit la charte de commune. La ville fut alors administrée par un prévôt royal. En 1335, à la suite d'une réclamation des habitants, le roi Philippe VI de Valois adjoignit au prévôt 4 bourgeois de la commune qui prirent le nom d'échevins. Enfin, en 1351, Jean II le Bon accorda à la commune le droit d'élire, en plus des 4 échevins : 1 maire, 1 procureur et 1 receveur sous la tutelle du prévôt. Pendant 300 ans, cette tutelle pesa lourdement sur les Soissonnais.

En 1662, ceux-ci profitèrent de la mort du prévôt en exercice pour demander au roi Louis XIV le rétablissement de la commune, ce qu'ils obtinrent. Mais c'est seulement en 1668 que fut nommé maire de Soissons M. Chantereau-Lefevre.

De 1759 à 1762 fut édifié Grand Place un bel hôtel de ville.

En 1771, le roi Louis XV érigea tous les offices municipaux en charges vénales. Le corps de ville cessa donc immédiatement ses fonctions. Ainsi disparaissaient les derniers vestiges de la municipalité soissonnaise.

En 1789, le maire de Soissons était

François-Louis Godard de Clamecy

avocat au Parlement de Paris. C'est sous son mandat et sur proposition de l'abbé Sieyès que les anciennes provinces furent abolies et remplacées par les départements. Le département de l'Aisne fut formé par décret du 4 mars 1790.

Le 17 mars eurent lieu des élections municipales.

Charles François Florent Guillard

fut élu maire de Soissons.

Le 17 mai, le choix de Laon comme chef-lieu du département provoqua la colère des Soissonnais, rassérénés toutefois par le maintien de l'évêché à Soissons. Guillard démissionna en novembre 1790.

François-Pierre Lelièvre
novembre 1790 - novembre 1791

La vente des biens ecclésiastiques commence. Les Soissonnais obtiennent l'éclairage des rues.

Jean-François Furcie Lampon
novembre 1791 - septembre 1792

Les soldats cantonnés dans la plaine St Crépin trouvent du verre dans leur pain. L'enquête dirigée par Carnot prouve que - les boulangeries de l'armée étant installées dans l'église de St Jean des Vignes - ce sont des morceaux des vitraux en mauvais état qui tombent tout seuls dans les pétrins. Mais l'agitation continue dans la ville.

Avril 1792, un nouveau supplice apparaît : la guillotine.

Louis-François Pioche
septembre 1792 - novembre 1793

21 septembre 1792 : abolition de la royauté.

22 septembre : proclamation de la République.

21 janvier 1793 : mort sur l'échafaud de Louis XVI, suivie le 10 octobre par celle de Marie-Antoinette.

Damas-Martin-Claude Vielle
novembre 1793 - juillet 1794

Institution du calendrier républicain. C'est la « grande Terreur ». La dénonciation étant un devoir, on emprisonne, on guillotine.

9 thermidor (27 juillet 1794), c'est la chute de Robespierre.

Jacques-François Guynot
juillet 1794 - mai 1795

La Terreur a cessé, mais la disette tant redoutée reparait à la suite des grandes pluies qui ont gâté les récoltes.

Anne-Marie Victor Letellier-Laurendeau
mai 1795 - septembre 1797

25 septembre 1796 : inauguration de l'école centrale d'instruction supérieure installée dans l'ancien palais de l'Intendance (actuel hôtel de ville). Auparavant, la Convention avait voté la Constitution de l'An III dont la devise était « liberté, égalité, fraternité ».

Sébastien-Eloi Butel
octobre 1797 - mai 1800

Création de la place Mantoue sur l'emplacement des jardins de l'évêché. Toujours aux dépens du palais épiscopal, la rue de l'évêché est tracée.

18 brumaire (9 novembre 1799), coup d'état : le Consulat remplace le Directoire.

Claude-Thomas Dutour de Noirfosse
nommé maire le 4 mars 1800, charge qu'il n'exerce pas.

Armand Marc Jacques de Chastenot, marquis de Puységur
4 mai 1800 - 1805

Nommé maire de Soissons par Bonaparte 1^{er} Consul.

7 août 1805 : inauguration de la salle de spectacle construite sur l'emplacement de l'église disparue de Notre-Dame des Vignes.

Parfait Jean Desèvre
1805 - février 1814

23 novembre 1810 : décret impérial transférant aux communes la propriété des casernes, hôpitaux, manutentions et autres bâtiments militaires situés sur leur territoire.

St Jean des Vignes occupé par l'armée devient propriété de la ville.

14 février 1814 : Soissons assiégé par les Russes. Mort du général Rusca.

25 février 1814 : craignant les exactions, Desevre quitte la ville.

Nuit du 5 au 6 mars 1814 : incendie de l'hôtel de ville ; toutes nos archives disparaissent.

Antoine Marie Pierre Letellier Capitain

mars à juin 1814

6 avril 1814 : Napoléon vaincu abdique. Le Sénat appelle Louis XVIII, frère de Louis XVI, à lui succéder. Le 30 mai, la paix est signée.

Parfait Jean Desèvre

10 juin 1814 -12 mai 1815

La ville est dévastée.

1^{er} mars 1815, Napoléon exilé à l'île d'Elbe débarque à Golfe- Juan ; le 20 mars, il est à Paris .

Par arrêté du 12 mai 1815, la municipalité est remaniée.

Célestin Joachim Joveneau

12 mai - 7 juillet 1815

« Le maire des Cent jours ». En juin, Joveneau abandonne son poste. Le 22 juin, Napoléon abdique pour la seconde fois. Joveneau est suspendu.

Damas Martin Claude Vielle

7 au 22 juillet 1815

Le 8 juillet, Louis XVIII rentre à Paris.

Jean Parfait Desèvre

22 juillet 1815 - mai 1816

Les Russes occupent la ville.

13 octobre 1815, une des trois casemates du bastion St Rémi saute : nombreux dégâts côté ville. 39 morts dont 7 séminaristes et près de 200 blessés.

Desèvre démissionne en mai 1816.

Noël Nicolas Daras

mai 1816 - juillet 1817

Sans moyen de rebâtir l'hôtel de ville, la Municipalité s'adresse au Roi. Le 13 janvier 1817, le Maire est informé que l'on veut bien lui accorder la jouissance gratuite pendant dix ans de quelques pièces du rez-de-chaussée du Palais de la Couronne (actuel hôtel de ville).

André Louis Lescarbotte de Beaufort

28 juillet 1817 - 29 décembre 1820

La ville reprend ses armoiries d'antan mais en remplaçant le fond rouge par un fond bleu. D'azur à la fleur de lys d'argent, telles sont depuis 1819 les armoiries de Soissons.

Le 29 décembre 1820, Lescarbotte de Beaufort démissionne pour raison de santé.

Henri-François de la Noue

10 janvier 1821 - 30 janvier 1828

En 1825, la ville devient locataire de tout le Palais de la Couronne pour 18 ans.

Louis XVIII étant mort, son frère Charles X lui succède et se fait sacrer à Reims le 29 mai 1825. Lors de son passage à Soissons, la dauphine (fille de Louis XVI, mariée au fils de Charles X) pose la première pierre d'un bâtiment de l'Hôpital général.

De la Noue démissionne le 30 janvier 1828.

Alain Germain Hyacinthe Gehier

30 janvier 1828 - 8 novembre 1830

A Paris, après les combats des 27, 28 et 29 juillet (les 3 glorieuses), Charles X abdique.

Le 7 août, Louis Philippe d'Orléans est proclamé roi des Français. Commence alors ce que l'on a appelé la « monarchie de juillet ».

Augustin Deviolaine

novembre 1830 -15 avril 1832

Maître de verrerie venu s'installer à Vauxrot, commune de Cuffies, en 1827.

2 mars 1831 : découverte du groupe de marbre « le Niolibe et son pédagogue » qui reste à Soissons.

Théodore Martin Quinette

15 avril 1832 - 17 novembre 1847

Mars 1833, Quinette offre au Musée du Louvre le groupe de marbre « le Niolide » contre une collection de moulages, échange qui atterre les Soissonnais quand ils apprennent que le groupe de marbre est estimé à près de 1 million de francs.

En octobre, mise à jour par le Génie militaire d'un plancher de mosaïques, d'un plat en argent et de nombreuses monnaies.

1836 : achat de l'Hôtel de ville.

1842 : alignement de la rue St Christophe, démolition de la «Maison des Attaches» qui datait du XVI^e s.

1846 : disparition de la tour Lardier. Quinette démissionne après les élections de 1846 parce que son fidèle Toussaint Plocq ne retrouve pas sa place de 1^{er} adjoint.

Paul Deviolaine

17 novembre 1847 - 9 mars 1848

22, 23, 24 février 1848 : révolution à Paris. Louis-Philippe abdique.

25 février : proclamation de la République. Paul Deviolaine démissionne.

Théodore Martin Quinette

8 mars au 15 avril 1848

Mars : suffrage universel adopté. Quinette nommé représentant du Gouvernement abandonne ses fonctions de maire.

Pépin Petit Didier

15 juillet 1848 - décembre 1851

10 décembre 1848 : Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République.

14 octobre 1851 : pose de la 1^{ère} pierre de l'église St Waast.

2 décembre 1851 : coup d'Etat ; la Municipalité démissionne.

Barthélemy Martin Périn

8 décembre 1851 - juillet 1852

6 mai 1852 : la Municipalité est invitée à la consécration du monument élevé dans la cathédrale à la mémoire de Monseigneur de Simony.

Charles-François Broquard de Bussières

juillet 1852 - 2 septembre 1853

2 décembre 1852 : le prince-président est nommé empereur des Français sous le nom de Napoléon III. Charles-François Broquard de Bussières décède brusquement le 2 septembre 1853.

Paul Deviolaine

septembre 1853 - 30 septembre 1870

6 avril 1857 : fondation du « Cercle musical ».

1^{er} juin 1862 : inauguration de la gare ; le train met Soissons à 3 heures de Paris.

26 juillet 1863 : inauguration de la statue d'Alphonse Paillet, célèbre avocat né à Soissons.

7 août 1866 : création de l'« Orphéon de Soissons ».

19 juillet 1870 : après la dépêche d'Ems, c'est la guerre avec la Prusse. Soissons est en état de siège.

2 septembre 1870 : capitulation de Sedan.

4 septembre : déchéance de l'Empire. Proclamation de la République.

Paul Deviolaine avait fait descendre dans les sous-sols de l'Hôtel de ville les registres de l'état-civil, les tableaux du Musée, les manuscrits et livres précieux de la bibliothèque.

Henri Salleron

1^{er} octobre 1870 - 30 septembre 1878

Depuis le 24 septembre, occupation des villages soissonnais par les Prussiens.

10 octobre : Jules Debordeaux et Louis Courcy fusillés à Pasly, Poulette à Vauxbuin.

12 octobre : bombardement de Soissons.

13 octobre : l'hôpital général en feu, de même que la « petite caserne ».

15 octobre : Soissons capitule. L'occupation prussienne va durer 12 mois et 8 jours. Après les désastres, grands travaux d'urbanisation : remaniement du port, de la grand'place, création d'aqueducs, ...

1873 : création de la « fanfare municipale » avec pour directeur Emile Mullot.

18, 19, 20 octobre 1873 : arrivée du 67^{ème} régiment d'infanterie.

1874 : création de « la Soissonnaise » par le commandant Pilot et le docteur Fournier. Arrivée de l'avis officiel du testament de Mme la Comtesse de Finfe.

Novembre 1877 : inauguration, au cimetière, d'un monument à la mémoire des morts de 1870.

Etienne Choron

1^{er} octobre 1878 - septembre 1881

14 août 1879 : installation d'un bureau de « poste aux lettres » rue Matigny.

C'est sous son mandat que seront commencés ou réalisés les édifices dus à la générosité de Mme la Comtesse de Finfe :

- 25 mai 1880 : pose de la première pierre de l'église Ste Eugénie (prénom de la donatrice).

- 1^{er} octobre 1880 : ouverture de l'école de garçons du quartier de la gare dirigée par les frères des Ecoles chrétiennes.

- 10 avril 1881 : inauguration de la fontaine de la Grand'place.

En 1880, Etienne Choron avait demandé au Ministère que soit réalisé un buste de Louis de Héricourt ancien élève du collège de Soissons. Don du Gouvernement, exécuté par Louis-Auguste Hiolon, sculpteur soissonnais élève de Viollet-le-Duc, ce buste en marbre blanc se trouve aujourd'hui dans le petit hall de l'Hôtel de ville.

Etienne Choron était l'arrière grand-père de M. Paul Girod, sénateur, président de l'union des maires de l'Aisne.

Charles Armand Dumont

1^{er} septembre 1881 - 30 avril 1882

Nombreux travaux d'alignement, de pavage, d'éclairage. Elargissement des portes St Christophe et de Laon dotées d'un double pont-levis.

Henri Salleron

1^{er} mai 1882 - 16 juin 1882

Très malade, ne pourra remplir le mandat qui lui était confié.

Léon Caillez

16 juin 1882 - mai 1892

8 juillet 1883 : inauguration de l'église Sainte Eugénie.

A la suite des lois votées par Jules Ferry en 1881-82, laïcisation des écoles primaires.

1884 : début de la construction de l'hospice rue St Lazare.

A la suite d'une pétition signée par 1223 habitants demandant la démolition des remparts, signature, le 10 avril 1884, d'une convention entre l'Etat et la Municipalité. La démolition devait être opérée partie par l'Etat, partie par la Municipalité qui récupère une superficie de 80 ha 75 a 95 ca.

1887 : démolition de la porte St Martin.

Jules Clément Joseph Vitrant

15 mai 1892 - 18 février 1894

1892 : inauguration de la place de Finfe. Réalisation des places St Christophe et St Martin (aujourd'hui de la République). Création de la place d'Alsace-Lorraine. Fondation du « Fourneau économique » qui assure la nourriture aux pauvres, l'hiver surtout.

Victor Alexandre Arcade Letellier

18 février 1894 - 15 mars 1898

1894 : le boulevard Jeanne d'Arc est terminé.

Les terrains libérés par la démolition des remparts, une fois nivelés et viabilisés, sont mis en vente par la ville. La Municipalité envisage de construire une « Bourse aux grains » réclamée par M. Brunchaut, fabricant de sucre à Pommiers.

Léon Chênebenoit

15 mars au 20 novembre 1898

La vente des terrains provenant des fortifications continue.

Victor Becker

21 novembre 1898 -15 mai 1904

1^{er} août 1898 : les agriculteurs du Soissonnais prennent possession de leur nouveau local, la « Bourse aux grains ».

26 décembre 1898 : achat par la Municipalité de 150 objets gallo-romains trouvés par M. Florian Lengelé dans une gravière qu'il exploitait au lieudit « les longues raies » ou le chemin du Paradis.

20 octobre 1899 : décès de Charles Desboves qui, par testament, lègue à la ville de Soissons une somme de 200.000 francs pour l'établissement d'un marché couvert.

Des élections prévues pour le 6 mai 1900 allaient se dérouler sur fond d'affaire Dreyfus, les Soissonnais, comme tous les Français, étant partagés entre dreyfusards et anti-dreyfusards.

Le 13 mai, à l'issue du second tour de scrutin, Victor Becker, radical, l'emporte sur le conservateur Emile Deviolaine.

La suite de cette étude portant sur la période 1900 à nos jours fera l'objet d'une autre conférence à la fin de cette année.

Jeanne DUFOUR.



A droite, le théâtre construit à l'emplacement de N.D. des Vignes ; au fond, la prison.
Ces deux bâtiments furent détruits lors de la Grande guerre.

Commune de Soissonal.



Acte de 1228.

